

Ambroisie :

Résultat de deux années de traque



Depuis maintenant deux saisons de végétation, l'Observatoire Wallon des Ambrosies met en garde contre une plante exotique envahissante émergente : l'ambroisie à feuilles d'armoïse, une astéracée originaire d'Amérique du Nord et provoquant d'une part d'importantes allergies en été et d'autre part des pertes économiques importantes dans les cultures envahies.

Très présente dans le Sud de la France ou dans certains pays de l'Est, le changement climatique et cultural semble favoriser son installation dans notre région. Retour sur deux années de surveillance, de sensibilisation et de lutte contre cet envahisseur méconnu.

L'ambroisie pose-t-elle un problème en région wallonne ?

La plante est bien présente en Wallonie : 117 observations ont été rapportées en 20 ans, dont 45 en 2020

et 2021. Depuis quelques années, le nombre de nouvelles observations tend à augmenter, avec une proportion de populations préoccupantes à la hausse. En effet, si la majorité des populations recensées présentent peu de plantes, quelques-unes se comptent en centaines d'individus et risquent de devenir des foyers de dispersion. Malgré la gestion en 2020 et 2021, ces populations ne disparaissent pas dû à la forte présence de graines dans le sol. L'ambroisie peut en effet rester en dormance

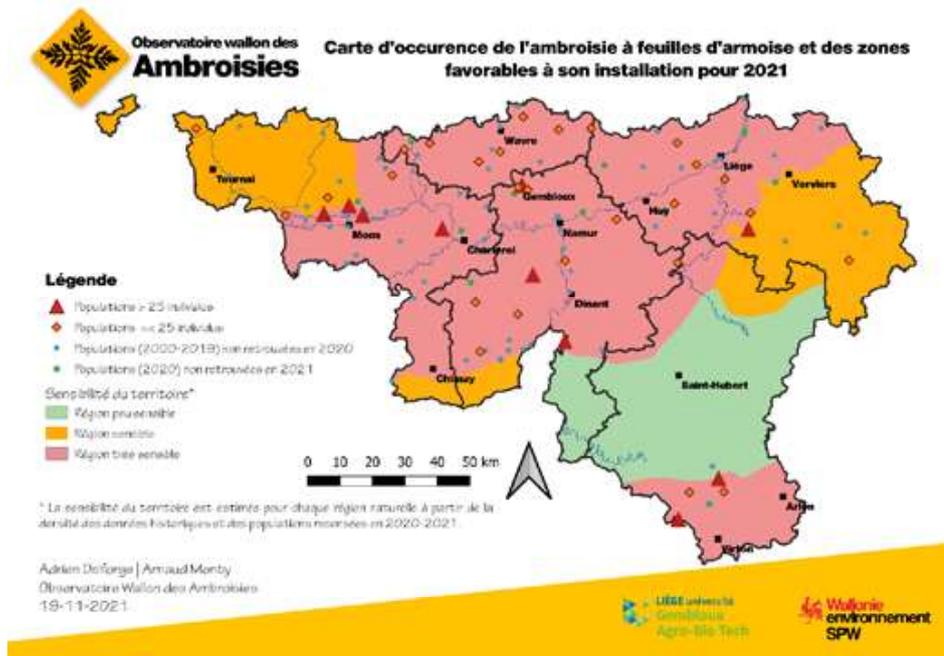
dans le sol plusieurs années, forçant la gestion à se faire en continu. Pire encore, certaines populations considérées « éradiquées » refont parfois surface, quelques graines résistantes ayant suffi à réinstaller l'ambroisie.

Cette plante invasive ne présente donc pas encore un danger en région wallonne, la pression de la plante n'étant pas encore trop importante à l'échelle de notre région. Cependant, sa présence est indiscutable et l'évolution des populations démontre qu'elle pourrait devenir préoccupante si aucune gestion n'est envisagée.

Comment arrive-t-elle chez nous ?

La plante est déjà durablement installée dans plusieurs pays européens, et les importations originaires de ces pays (Hongrie, sud de





la France, nord de l'Italie, etc.) ou du pays d'origine (USA, Canada) sont autant de portes d'entrée pour l'ambrosie. Etant une adventice des cultures de printemps et notamment des champs de tournesols, l'ambrosie utilise les mélanges de graines pour arriver en région wallonne. Ainsi, sur les 37 populations recensées en 2021, 21 sont proches d'un site de nourrissage pour oiseaux (poulailler, mangeoire, site de nourrissage pour oies sauvages ou canards, etc.) incriminant donc les mélanges de graines à destination animale.

Toujours en 2021, l'Observatoire Wallon des Ambrosies a échantillonné plusieurs mélanges de graines pour

oiseaux et a relevé près d'un échantillon sur trois contaminé par au moins une graine d'ambrosie. L'AFSCA de son côté, en charge de l'analyse des échantillons de graines sur le marché, rapporte presque chaque année des dépassements du seuil (50mg/kg) fixé par l'Europe.

Qu'est-ce qu'on peut faire ?

La situation en région wallonne est encore sous

contrôle, mais la pérennité de cette situation ne tient qu'à vous ! Afin de mieux comprendre la répartition de la plante et coordonner la gestion, encodez vos observations sur les plateformes gratuites d'encodage telles qu'Observations.be ou iNaturalist. Nous retrouverons ainsi vos observations et prendrons contact avec vous pour gérer la plante et compléter notre base de données ! Signaler une ambrosie, c'est empêcher la propagation d'une espèce invasive qui menace notre santé. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire Wallon des Ambrosies à owa@uliege.be ou visitez notre site web sur <http://ambrosie.wallonie.be> !

Auteurs : Adrien Delforge ; Arnaud Monty

